

49782

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



Distr.  
LIMITEE



E/CN.14/AMA/32  
11 mai 1971

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Deuxième Réunion ordinaire de l'Association  
des banques centrales africaines

Rabat, 13-17 septembre 1971

PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ASSOCIATION POUR 1971-1973

M71-1112

A la Réunion inaugurale de l'Association, le Conseil des Gouverneurs a résumé les futures activités de l'Association en quatre points :

- I. Recherches;
- II. Formation et cycles d'études;
- III. Assistance technique et services consultatifs;
- IV. Etude des problèmes monétaires internationaux du moment.

#### I. Recherches

Dans le domaine de la recherche on a proposé les trois sujets suivants :

- 1) Création de systèmes de paiements sous-régionaux
  - a) Analyse des échanges commerciaux effectifs et possibles entre les pays membres, à l'échelon sous-régional et continental.
  - b) Analyse des accords bilatéraux de paiements en vigueur à l'intérieur d'une sous-région et du continent.
  - c) Propositions de systèmes de paiements multilatéraux aux fins de favoriser le commerce intra-sous-régional et intra-africain.
- 2) Rôle des institutions financières dans la mobilisation des ressources financières intérieures
  - a) Possibilités légales et organiques et résultats effectifs en matière de mobilisation et d'investissement de l'épargne intérieure obtenus par :
    - les banques centrales;
    - les banques de développement;
    - les banques commerciales;
    - les banques d'épargne;
    - les coopératives d'épargne;
    - les compagnies d'assurance;
    - les sociétés et les entreprises publiques;
    - les sociétés de gestion de portefeuille autonomes;
    - autres.
  - b) Mise au jour des principaux obstacles à l'amélioration des recouvrements de l'épargne et des investissements dans les secteurs productifs;
  - c) Développement des marchés financiers dans les pays africains.

3). Financement des crédits à l'exportation et assurance-crédit à l'exportation

- a) Examen des organisations financières existantes et politique d'exportation des pays africains;
- b) Aptitude des pays africains à financer ou à refinancer les crédits d'exportation compte tenu de leurs structures bancaires;
- c) Possibilités de mobilisation des ressources internationales publiques ou privées pour le financement ou le refinancement des crédits d'exportation accordés par les exportateurs dans les pays africains;
- d) Institution de systèmes d'assurance-crédit nationaux ou multinationaux (conditions de financement, méthodes de fonctionnement, etc.).

4). Aide conditionnelle

a) Etudes par pays :

- Sources, genre et conditions de l'aide :

- pays donateurs;
- genre d'aide fournie (programme d'aide, aide en nature, projet d'aide);
- mise au jour et évaluation de l'aide conditionnelle et des clauses restrictives (restrictions simples, c'est-à-dire ne portant que sur les sources d'approvisionnement et restrictions doubles, c'est-à-dire portant également sur des produits spécifiques).

- Evaluation des coûts excédentaires de l'aide conditionnelle reçue :

- au titre d'accords de prêt sur les produits de base;
- au titre d'accords d'opérations compensées;
- au titre de projets d'aide.

- b) Mesures possibles d'allègement, dont des mesures en vue d'élargir l'aide fournie aux termes d'accords d'aide conditionnelle dans les pays en voie de développement.

5) Investissements privés étrangers en Afrique

- a) Etendue et portée des investissements privés étrangers;
- b) Utilisations et ordre de priorité des investissements privés étrangers;
- c) Incidence négative et positive des investissements privés étrangers dans le développement économique et social, notamment pour ce qui est :
  - i) des balances des paiements;
  - ii) du transfert des techniques;
  - iii) de l'emploi et du développement des ressources intérieures;
  - iv) de la fiscalité.
- d) Etude portant sur un investisseur existant - législation et pratiques associées;
- e) Evaluation de l'efficacité des mesures d'encouragement des investissements eu égard aux objectifs recherchés par le gouvernement.

6) Appareil et procédures nationales en matière de financements étrangers

- a) Examen des institutions et autres organes d'Etat s'occupant de l'aide étrangère, y compris des procédures utilisées à certains stades de l'élaboration et de l'évaluation des demandes d'aide étrangère;
- b) Evaluation de l'efficacité des procédures en vigueur;
- c) Formulation de recommandations appropriées, y compris des projets d'assistance technique.

II. Cours de formation

Aux termes de l'Article 3.1.e) des Statuts de l'Association, l'une de ses fonctions est d'"organiser des cycles d'études, des stages et tous autres programmes de formation à l'intention du personnel des institutions bancaires et financières de la région africaine". Les participants à la réunion recommanderont peut-être que les cours de formation aient lieu les années où il n'y a pas de réunion ordinaire et que le stage de formation prenne place en 1972.

III. Assistance technique et services consultatifs

L'Association pourrait fournir des services d'assistance technique à ses membres ou les aider à se procurer de tels services auprès des organismes des Nations Unies dans les domaines monétaires et bancaires. Elle pourrait, notamment, établir et tenir à jour une liste de spécialistes hautement qualifiés des banques membres qui pourraient être mis à la disposition d'autres banques membres pour des services consultatifs de courte durée.

IV. Problèmes monétaires internationaux du moment

- a) Questions monétaires internationales, y compris le rapport entre les droits de tirage spéciaux et les fonds de développement supplémentaires, la suffisance des réserves des pays africains, le rôle des taux de change dans les ajustements de paiements internationaux, les rapports entre les monnaies africaines et celles des pays développés et un droit de tirage spécial auprès du FMI lorsque des problèmes de balance des paiements découlent de la libération des échanges entre pays africains;
- b) Volume des apports de capitaux en Afrique et conditions qui y sont attachées, y compris le problème du service de la dette, sorties des ressources africaines et création d'un fonds africain de développement.